

neodisher[®] 30

Détergent poudre alcalin moyen sans tensioactif
Pour machine professionnelle



Principaux domaines d'utilisation :

Pour lave-vaisselle en collectivité et restauration professionnelle

Propriétés :

Détergent poudre alcalin moyen sans tensioactif. Elimine tout résidu alimentaire sauf les résidus très incrustés ou très carbonisés.

A base de chlore actif il protège le matériel et peut être également utilisé pour l'aluminium, les alliages en aluminium et l'argenterie d'hôtel.

Utilisation et dosage :

L'utilisation se fait en toutes duretés de l'eau :

Domaine de dureté	Dosage à 50 – 60 °C
1 0 - 12° f	1-2 g/l
2 13 - 25° f	2 - 3 g/l
3 26 - 37° f	3 g/l
4 > 37° f	3 - 4 g/l et plus

Pour les machines avec renouvellement d'eau, utiliser le doseur poudre.

Pour les machines à cuve sans renouvellement d'eau, doser au début du cycle dans la cuve d'eau chaude. Pour une cuve de 50 l, ajouter 150 g **neodisher 30** (1 gobelet doseur). Après 5 - 10 paniers, un redosage de 75 g (1/2 gobelet doseur) est nécessaire. En cas d'entartrage de la machine, utiliser neodisher BU et augmenter le dosage.

Pour des résidus alimentaires plus résistants prévoir plutôt l'utilisation de neodisher 80

S'assurer d'un rinçage complet (de préférence avec de l'eau déminéralisée).
Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Données techniques :

Densité apparente : 1.000-100 g/l

Domaine pH (déterminé en eau déminéralisée, 20° C) 2 – 4 g/l : 11,5-11,7

Facteur de titrage : 0,33selon l'échelle de titrage *neodisher*)

Composants :

Selon la recommandation européenne :

< 5 % agents de blanchiment chlorés (porteurs de chlore organique) hydrocarbures aliphatiques

> 30 % phosphates



DR. WEIGERT

Dr. Weigert France CAPN – Tour Ampère 3 – 93153 Le Blanc Mesnil Cedex

Tel: 01.48.67.90.33 E-Mail: info@drweigert.fr

Telefax: 01.48.67.29.14 Internet: www.drweigert.fr

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas être déduite..

neodisher® 30

Détergent poudre alcalin moyen sans tensioactif
Pour machine professionnelle



Stockage :

Craint l'humidité. Bien refermer le couvercle après utilisation. A l'humidité le produit peut se compacter et perdre de son efficacité.

Indications de risques et consignes de sécurité :

Classement et étiquetage selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes.

Symbole de danger C – corrosif

Métasilicate de sodium

Indications de risques :

R 31 Au contact de l'acide dégagement d'un gaz toxique (gaz chloré).

R 34 Provoque des brûlures.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement

Consignes de sécurité :

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé

S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage..

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer cette fiche technique).

En utilisation préconisée, le produit est conforme aux exigences de la législation textes relatives aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Des informations complémentaires sur la sécurité et l'aspect environnemental sont disponibles sur les fiches de données de sécurité. Vous y accédez par notre site Internet [www.drweigert.fr / Service](http://www.drweigert.fr/Service)

Conditionnement :

Seau de 10 Kg

FT 32012 – 1
01/03



DR. WEIGERT

Dr. Weigert France CAPN – Tour Ampère 3 – 93153 Le Blanc Mesnil Cedex

Tel: 01.48.67.90.33 E-Mail: info@drweigert.fr

Telefax: 01.48.67.29.14 Internet: www.drweigert.fr

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas être déduite..